AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2015-01/C10-43

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution approuvant le projet particulier PPCMOI 2015-01/C10-43 visant à autoriser l'usage additionnel « bar » aux usages principaux « salle de réception » et « studio et école de danse » sur le terrain actuellement occupé par le bâtiment situé aux 6560-70, rue Jarry, lot numéro 1 125 016 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution, **le mercredi 18 mars 2015, à 17 h, à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire,** en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il vise la zone Commerce C10-43.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

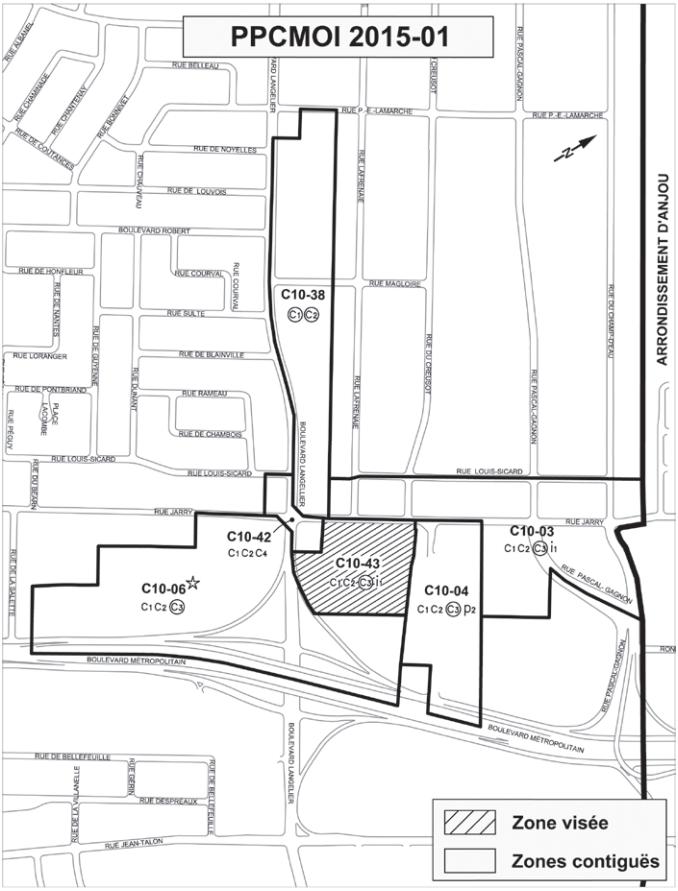

Ce premier projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures régulières de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard,
ce 10e jour du mois de mars 2015.

Guylaine Champoux, avocate
Secrétaire d'arrondissement